

Agence de la santé publique du Canada

Aperçu des mesures et interventions d'urgence



Protéger la santé et la sécurité des Canadiens



Notre mission consiste à promouvoir et à protéger la
santé des Canadiens et des Canadiennes par
le leadership, le partenariat, l'innovation
et l'action en santé publique.

Agence de la santé publique du Canada

Publication autorisée par le ministre de la Santé

On peut obtenir, sur demande, la présente publication sur disquette ou en gros caractères.

On peut également avoir accès à ce rapport sur le site Web de l'Agence de santé publique du Canada à l'adresse suivante :

www.phac-aspc.gc.ca/cepr-cmiu/index_f.html

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre de la Santé (2006)

Cat. HP5-21/1-2007

ISBN 978-0-662-05067-4

Centre des mesures et interventions d'urgence

À propos de ce guide

Dans la situation générale imprévisible à laquelle le milieu de la santé publique est confrontée aujourd'hui, les spécialistes des mesures et des interventions d'urgence (MIU) doivent être préparés à affronter tous les types d'urgence touchant la santé publique, qu'il s'agisse d'inondations, d'incendies, d'actes de terrorisme ou d'éclotions de maladies infectieuses.

Le Centre des mesures et interventions d'urgence (CMIU) de l'Agence de la santé publique du Canada a pour tâche d'aider les participants aux mesures d'urgence à réagir rapidement et efficacement. Le Centre est l'organe central de coordination du gouvernement fédéral en ce qui concerne la gestion des situations d'urgence en santé publique.

L'équipe dévouée de spécialistes des MIU du Centre offre un large éventail de renseignements, de conseils, de services de coordination et de soutien aux participants aux mesures d'urgence de tous les niveaux. Le présent guide – qui s'adresse aux clients, aux partenaires et aux intervenants liés au CMIU – constitue un document de référence facile à utiliser, qui contient des renseignements utiles sur les produits et les services du CMIU, en plus d'un aperçu des activités ayant trait à la mission de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) de promouvoir et de protéger la santé des Canadiens grâce aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.

Mandat et activités

Le CMIU a pour mandat de contribuer au maintien de la sécurité sanitaire des Canadiens. Depuis sa mise sur pied en 2000, il s'est acquitté de son mandat en collaborant étroitement avec des partenaires nationaux, internationaux, provinciaux, territoriaux et locaux dans les quatre phases des mesures et interventions d'urgence, soit la prévention, la préparation, les interventions et le rétablissement. Plus particulièrement, le CMIU fait office de principal responsable, au sein de l'ASPC, des préparatifs et des interventions pour contrer les conséquences sanitaires des urgences naturelles et d'origine humaine, au Canada et sur la scène internationale. Il est également responsable des questions de lutte contre le terrorisme à l'intérieur du portefeuille fédéral de la Santé (c.-à-d. Santé Canada et les organismes associés) et il gère des dossiers qui peuvent donner lieu à des urgences s'ils ne sont pas traités correctement, y compris ceux de la sécurité des laboratoires, des services de mise en quarantaine et des éventuels risques pour la santé des voyageurs canadiens.

Fondements législatifs, réglementaires et de politique

Le CMIU s'acquitte de diverses fonctions qui sont stipulées dans des lois, des règlements, des politiques gouvernementales et des documents de base concernant les opérations, notamment

- Code canadien du travail;
- Loi sur la mise en quarantaine (2005);
- Loi sur la protection civile;
- Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires;
- Règlement sur l'importation des agents anthropopathogènes;
- Documents de référence du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail;
- Loi sur le ministère de la Santé;
- Loi sur les mesures d'urgence;
- Politique fédérale relative aux situations d'urgence;
- Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la santé.

Activités de préparation aux situations d'urgence

Les activités de préparation aux situations d'urgence du CMIU ont pour objectif d'aider les autorités provinciales, territoriales et locales – notamment la police et les services d'incendie, d'urgence et de santé – à se préparer et à intervenir en cas d'urgence de santé publique. Parmi ces activités figurent les suivantes:

- l'élaboration de plans nationaux d'intervention en cas d'urgence sanitaire;
- l'appui d'une planification d'urgence plus vaste;
- l'essai et la validation des ententes relatives aux mesures d'urgence;
- la conception et la prestation de formation sur les situations d'urgence;
- l'évaluation des risques pour la santé et la coordination des services d'urgence;
- l'élaboration de règlements sur la sécurité de la santé s'appliquant au Canada;
- la prestation de services de renseignement médical et de surveillance, pour cerner les éventuelles menaces pour la santé publique et suivre de près leur évolution.

Activités d'intervention

Lorsque survient une urgence sanitaire, le CMIU prend notamment les mesures suivantes:

- il conseille et consulte les partenaires locaux, provinciaux et territoriaux;
- il coordonne les interventions en réaction aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine, y compris les incidents liés au terrorisme et les graves menaces pour la santé qui exigent la prise de mesures de quarantaine et/ou de restrictions concernant les voyages;
- il dispense de l'équipement et des fournitures médicales d'urgence provenant du palier fédéral;
- il dispense des services de santé et des services sociaux d'urgence.

Bureau du directeur général

Le Bureau du directeur général (BDG) est responsable d'assurer le leadership et l'orientation stratégique globale du CMIU, ce qui englobe la planification des activités, la planification stratégique et l'évaluation du rendement. Le BDG assure en outre la liaison avec d'autres services de l'Agence de la santé publique du Canada et d'autres organismes fédéraux, de même qu'avec les provinces et les territoires.

Partenariats portant sur la sécurité de la santé publique

Grâce à ses activités de sensibilisation et de coordination touchant l'ensemble du gouvernement fédéral, le CMIU a pu établir de solides relations avec des partenaires stratégiques de la sécurité de la santé publique, dont le ministère de la Défense nationale, Sécurité publique et Protection civile Canada, Transports Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Affaires étrangères Canada et Citoyenneté et Immigration Canada.

Le renforcement des liens stratégiques permet au CMIU de jouer un rôle proactif, informant les participants aux mesures d'urgence du palier fédéral au sujet des répercussions sur la santé des catastrophes naturelles ou d'origine humaine et veillant à ce que la santé publique constitue un objectif prioritaire des interventions fédérales suite aux catastrophes.

Santé publique et sécurité nationale

La politique canadienne de sécurité nationale, intitulée Protéger une société ouverte, désigne les urgences touchant la santé publique comme l'un de ses six secteurs stratégiques nationaux. Les autres secteurs sont le renseignement, la planification et la gestion des opérations d'urgence, la sécurité des transports, la sécurité à la frontière et la sécurité internationale. La politique demande une plus grande collaboration intersectorielle afin de protéger la sécurité des Canadiens. À cette fin, le CMIU a créé un poste cadre de liaison officielle entre le CMIU et Sécurité publique et Protection civile Canada.

Liaison et collaboration

Les activités de liaison permanentes sont essentielles au développement de liens intersectoriels visant à s'attaquer aux menaces naturelles et d'origine humaine pour tout l'éventail des mesures et interventions d'urgence, qu'il s'agisse de prévention, d'atténuation, de préparatifs et de détection, ou encore d'intervention, de rétablissement et d'examen subséquent. Le mode d'action axé sur la consultation du CMIU découle du principe voulant qu'aucune administration ni aucun palier de gouvernement ne peut bien se préparer et intervenir seul en cas d'urgence nationale de santé publique la collaboration est donc primordiale. Ainsi, les administrations fédérales, provinciales, territoriales et régionales ont toutes un rôle à jouer.

RMISP – Un outil crucial pour la surveillance de la santé publique mondiale

L'un des services les plus importants est le Réseau mondial d'information en santé publique (RMISP), un système d'alerte axé sur Internet, unique en son genre, qui surveille des sources médiatiques du monde afin de repérer les menaces éventuelles pour la santé publique – des éclosions de maladies infectieuses jusqu'aux situations liées au bioterrorisme – et de distribuer des rapports préliminaires partout au monde presque instantanément, jour et nuit et sept jours par semaine.

Depuis sa mise sur pied en 1997 par le gouvernement du Canada en collaboration avec l'OMS, le RMISP s'est avéré un outil d'une valeur inestimable pour les autorités de la santé publique, en ce qui concerne leurs efforts visant à investiguer, vérifier et atténuer les menaces pour la santé publique partout au monde.

Coup d'œil–RMISP

Le RMISP surveille tous les jours plus de 15 000 sources d'information médiatiques du monde afin de repérer tout signe d'éclosion d'une maladie infectieuse (comme le SRAS et la grippe aviaire en Asie ou Ebola en Afrique) en plus de toute autre menace importante pour la santé (par exemple les déversements de produits chimiques ou les accidents radiologiques ou nucléaires). S'il remarque quelque chose d'inquiétant, le Réseau envoie sans tarder une alerte à l'OMS et à ses autres utilisateurs. De plus, chacun des sept analystes du RMISP passe en revue des centaines de reportages de presse tous les jours dans sa langue de spécialisation, afin de repérer d'éventuelles tendances dans les reportages et d'évaluer les répercussions possibles pour la santé.

Coordination du contre-terrorisme et des interventions CBRN

Une autre des responsabilités importantes du bureau a trait à la coordination des préparatifs de lutte contre le terrorisme de Santé Canada en réaction aux incidents ou accidents qu'on soupçonne d'être liés au terrorisme ou qui mettent en cause des substances chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires (CBRN). Il doit ainsi fournir des conseils et des renseignements spécialisés à tous les paliers de gouvernement du Canada qui feraient face à un éventuel incident CBRN de nature intentionnelle ou accidentelle. Le bureau échange en outre des renseignements sur les incidents CBRN – ainsi que les mesures à prendre pour réduire les menaces connexes pour la santé publique ou y répondre – avec des responsables d'autres pays et des organismes internationaux de la santé.

Éléments clés d'un système national de gestion des urgences sanitaires

Une vaste consultation des intervenants des MIU a permis au CMIU de déterminer les éléments clés d'un système solide de gestion des urgences sanitaires pour le pays:

1. des ressources adéquates affectées de façon soutenue, et une planification coordonnée et minutieuse;
2. un engagement soutenu et la démonstration de leadership de la part des cadres supérieurs de tous les paliers de gouvernement;
3. des voies de communication, de commandement et de contrôle claires entre les divers autorités;
4. une planification d'urgence bien intégrée;
5. l'élaboration d'un mécanisme de communication unique touchant diverses disciplines;
6. une planification évoluée visant à préciser les rôles, les responsabilités et les lignes hiérarchiques;
7. des exercices périodiques faisant appel à toutes les disciplines et toutes les autorités.

Services de gestion et d'administration

Bureau des services de gestion et d'administration

Il n'est pas facile de naviguer dans les eaux tumultueuses des mesures et interventions d'urgence, particulièrement dans des circonstances où le CMIU doit réagir à une urgence de santé publique. Lorsque survient une telle urgence, le Centre s'appuie sur son Bureau des services de gestion et d'administration (BSGA) afin de maintenir le cap. Le Bureau veille alors à ce que les ressources humaines, financières et matérielles du CMIU soient coordonnées de main de maître en fonction de la tâche en question.

Coordination des interventions d'urgence

Le BSGA coordonne des activités d'intervention en supervisant le groupe de bénévoles qui prêtent main-forte au Centre des opérations d'urgence (COU) lors des situations d'urgence. Le directeur du BSGA, qui agit en qualité de chef supérieur de l'équipe opérationnelle du COU, réunit des spécialistes du CMIU, de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada pour mieux évaluer l'urgence survenue et participer à la coordination de l'intervention.

Maintien de la capacité d'intervention

Lorsqu'il n'est pas en mode d'intervention d'urgence, le BSGA contribue à maintenir la capacité de préparation et d'intervention du CMIU, en s'occupant de chaque aspect des opérations courantes de ce dernier, de l'administration aux ressources humaines en passant par les fonds de renseignements, la gestion et les technologies de l'information ainsi que la gestion du budget. La coordination efficace, par le BSGA, des fonctions d'administration et de soutien aux divers bureaux du Centre aide grandement celui-ci à garantir la sécurité de la santé des Canadiens.

Finances, administration et ressources humaines

L'unité des Finances, de l'administration et des ressources humaines du BSGA assure la prestation d'une large gamme de services de soutien aux bureaux du CMIU, dans un contexte d'opérations d'urgence changeant et difficile. Parmi ces services figurent ceux d'un agent d'administration spécialisé dans les situations d'urgence. Sur le plan financier, le personnel du BSGA élabore les paramètres budgétaires des différents bureaux du CMIU et fixe des courbes de dépenses afin de transmettre aux directeurs des bureaux une ventilation exacte et facile à comprendre de leurs budgets respectifs.

La dotation en personnel constitue un autre dossier prioritaire pour l'unité. Depuis sa mise sur pied en 2000, l'effectif du CMIU est passé de 55 employés à plus de 200, afin de pouvoir répondre à la demande croissante des clients.

Planification des activités

Le BDG maintient un modèle de planification des activités entièrement intégré pour le CMIU. Ce modèle est doté de stratégies clés de mesure du rendement et de gestion du risque pour tous les secteurs de programme du Centre. Les stratégies tiennent compte de chacun des aspects des activités du CMIU, qu'il s'agisse de la définition des mandats, des rôles et des responsabilités ou encore des analyses à jour de l'environnement et de l'élaboration d'indicateurs et de résultats attendus concernant les programmes. Grâce à ce modèle, le CMIU est en mesure de prévoir les nouveaux problèmes nationaux et internationaux en matière de sécurité sanitaire et de réagir à ceux-ci le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Gestion de l'information

L'unité de Gestion de l'information du BSGA tient un bureau central des dossiers pour l'ensemble du CMIU, doté d'un poste de travail permanent des dossiers au Centre des opérations d'urgence. On peut ainsi consulter rapidement les dossiers en cas d'urgence et pendant les exercices de formation du COU.

Centre des opérations d'urgence

Le Centre des opérations d'urgence (COU) est le centre nerveux de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada en matière d'intervention d'urgence. Il possède une installation centrale et un savoir-faire voués au contrôle et à la coordination des interventions fédérales en cas de catastrophe.

Le COU est maintenu en permanence en état de disponibilité afin de pouvoir réagir aux urgences de santé publique. Il appuie aussi les exercices de formation et de communication coordonnés par le Groupe de travail sur la protection de la santé mondiale (GHSAG), un regroupement ministériel international consacré à la sécurité de la santé et aux questions de bioterrorisme. En situation d'urgence, le COU est le principal centre de communication pour le GHSAG; il met alors en marche les contacts et la collaboration entre les membres de celui-ci (pays du G7, OMS, Japon, Mexique et Commission européenne).

Services de la quarantaine

Bureau des services de la quarantaine

La Bureau des services de la quarantaine (BSQ) du BSIU s'occupe de la mise en œuvre et de l'application de la Loi sur la mise en quarantaine, qui a pour but de réduire les risques de transmission au Canada de maladies nouvelles et émergentes, comme le SRAS et la tuberculose. Le BSIU dispose de postes de quarantaine occupés par des agents de quarantaine aux six principaux aéroports internationaux du Canada – qui représentent environ 94 p. 100 des départs et des arrivées franchissant les frontières du Canada – et aux ports maritimes internationaux du pays. Le Bureau a également pour tâche de désigner les agents de quarantaine ainsi que d'élaborer et de mettre en place un programme de formation pour ces agents, les agents de contrôle et d'autres associés de premier plan, dont les agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Coup d'œil–Loi C-42 sur la mise en quarantaine

La nouvelle Loi sur la mise en quarantaine, est entrée en vigueur le 12 décembre 2006. En vertu du projet de loi C-42, les conducteurs de véhicules commerciaux des secteurs aérien, maritime et terrestre ont l'obligation d'aviser un agent de quarantaine s'ils ont des motifs de croire qu'un voyageur, une marchandise ou autre chose à bord du véhicule pourrait générer la propagation d'une maladie transmissible, ou qu'un décès est survenu en cours de route. Une déclaration doit être présentée, dès que possible, avant l'arrivée du véhicule au Canada. La déclaration préalable d'un risque potentiel pour la santé publique permettra aux agents de quarantaine de première ligne de coordonner une intervention appropriée au point d'entrée, qui pourrait toucher d'autres partenaires clés, y compris les fonctionnaires des douanes, les services d'ambulances et les autorités de la santé à l'échelle provinciale et locale.

Sécurité des laboratoires

Bureau de la sécurité des laboratoires

Les laboratoires des universités, des hôpitaux, des ministères ou de l'industrie peuvent être en contact avec des agents ou des organismes présentant des dangers pour les gens, les animaux ou les plantes s'ils ne sont pas manipulés correctement. Le Bureau de la sécurité des laboratoires (BSL) du CMIU veille à ce qu'on gère efficacement ces risques, dans le cadre de sa fonction de centre national d'expertise canadien en matière de biosécurité, de bioconfinement, de transport des substances infectieuses et d'importation d'agents pathogènes humains.

Questions et pratiques touchant la biosécurité

Le BSL a pour tâche d'inspecter et de certifier les installations à niveau de confinement élevé (niveaux 3 et 4). Il délivre les permis que les laboratoires sont tenus d'obtenir avant de pouvoir importer au Canada des agents pathogènes humains (tout micro-organisme ou parasite qui cause des maladies chez les humains).

Lignes directrices en matière de biosécurité en laboratoire

Les lignes directrices du BSL en matière de biosécurité en laboratoire renferment des directives techniques qui s'adressent à toute personne qui travaille, notamment à titre de concepteur ou d'opérateur, dans un laboratoire dans lequel des pathogènes humains sont manipulés à des fins de diagnostic, de recherche ou de développement. Ces lignes directrices concordent avec les principes actuels prévalents en matière de biosécurité et de bioconfinement. Elles réaffirment en outre les pratiques exemplaires de biosécurité en laboratoire et aident les utilisateurs à déterminer les nouvelles priorités concernant la biosécurité.

Au cours des dernières années, le BSL a travaillé d'arrache-pied afin de transformer les lignes directrices en outils d'évaluation des risques qui peuvent aider les spécialistes de la biosécurité à prendre des décisions éclairées concernant les nouveaux problèmes. Les lignes directrices portent sur les points suivants:

- les pratiques de sécurité pour le confinement des matières biologiques dangereuses;
- les règlements régissant l'importation et le transport d'agents pathogènes humains;
- le classement des risques propres aux agents biologiques;
- les niveaux de confinement physique et opérationnel en fonction de la catégorie de risque;
- la production de micro-organismes à grande échelle;
- la conception des laboratoires;
- l'équipement de sécurité et les enceintes de biosécurité.

Services consultatifs et ressources

Conformément à son mandat en matière de biosécurité, le BSL propose des services consultatifs aux gestionnaires de laboratoire: conseils sur la conception de nouveaux laboratoires, règlement de problèmes de sécurité particuliers, etc. Il offre également aux clients un accès à ses vastes ressources sur la biosécurité, dont des cours de formation en personne, sur vidéocassette et sur CD-ROM, des références bibliographiques actuelles et des fiches signalétiques de produits.

Planification et intervention d'urgence

Le BSL fait office de coordonnateur national du Plan d'aide du Canada en cas d'urgence (PACU), qui porte sur les urgences concernant le transport au pays d'agents pathogènes extrêmement dangereux. De plus, il facilite la formation de 15 équipes PACU, réparties partout au pays, en matière de confinement des déversements et de procédures de décontamination à suivre en cas d'accident mettant en cause des agents pathogènes dangereux.

Colis suspects et interventions CBRN

Le BSL dispose du savoir-faire, de l'équipement et des installations de confinement nécessaires à la manutention et à l'examen des colis suspects et autres menaces de bioterrorisme. Il collabore étroitement avec les intervenants de première ligne de la région de la capitale nationale afin qu'on y dispose d'une telle capacité d'intervention 24 heures par jour, sept jours par semaine. En outre, le Bureau fait partie de l'unité d'intervention mobile de l'ASPC, qui est membre de l'Équipe mixte d'intervention en cas d'urgence chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN). Cette équipe, qui comprend également des membres de la Gendarmerie royale du Canada et du ministère de la Défense nationale, est formée et équipée pour intervenir sur les lieux en cas d'urgence CBRN.

Recherche appliquée en biosécurité

Les initiatives de recherche appliquée en biosécurité du BSL facilitent la réalisation de projets de recherche visant à améliorer les stratégies de biosécurité et de bioconfinement axées sur les faits. Elles portent sur des questions telles que la désinfection des surfaces contaminées par des micro-organismes.

Promotion de la sécurité dans les laboratoires de l'ASPC et de Santé Canada

En plus d'offrir ses services aux laboratoires canadiens et aux Canadiens qui exigent que ces installations soient exploitées de manière sûre et responsable, le BSL surveille la sécurité générale des laboratoires de Santé Canada et de l'ASPC, ainsi que la manutention par le Ministère des matières radioactives et dangereuses et sa gestion des déchets de laboratoire.

Formation en biosécurité pour les clients canadiens et internationaux

Le BSL donne périodiquement des cours de formation sur la conception et l'exploitation d'installations de niveau de confinement 3. Ces cours, qui s'adressent aux spécialistes de la biosécurité de même qu'aux usagers, aux gestionnaires, aux ingénieurs et aux architectes de ces installations, portent sur des aspects comme la conception architecturale, la conception technique, la construction, les problèmes de conception mécanique, la commande des dessins architecturaux et mécaniques et l'exploitation d'une installation de niveau de confinement 3 (dont les laboratoires, les installations pour petits animaux et les installations pour gros animaux).

Ateliers sur le transport des marchandises dangereuses

Le BSL collabore avec des partenaires tels Transports Canada afin de concevoir des ateliers sur le transport des marchandises dangereuses qui mettent l'accent sur la réglementation en vigueur et les questions opérationnelles touchant le transport international de ces marchandises, particulièrement le transport aérien.

Collaboration à la biosécurité mondiale

Le gouvernement du Canada reconnaît que la participation du pays aux initiatives internationales d'envergure en matière de sécurité de la santé publique accroît la biosécurité mondiale. Cette participation est supervisée par un conseiller supérieur en biosécurité posté au BSL et qui relève à la fois de l'ASPC et d'Affaires étrangères Canada. Cette ressource partagée favorise l'intégration et la coordination des objectifs fédéraux de biosécurité mondiale.

Leadership en matière de biosécurité

En raison de ses énormes connaissances spécialisées en matière de biosécurité, le BSL a reçu le titre de Centre collaborateur pour la technologie en matière de biosécurité et de bioconfinement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans le cadre de ce programme, le BSL transmet à l'OMS, de même qu'à des laboratoires de microbiologie partout au monde, des renseignements utiles à ce chapitre.

Une clientèle multidisciplinaire

Plus de 5 000 laboratoires canadiens de niveaux de confinement 2, 3 et 4 font appel à l'information et aux connaissances spécialisées du BSL. De façon générale, le BSL donne annuellement des conseils sur la construction ou la rénovation d'environ 50 installations canadiennes de niveau 3 ou 4. Des conseils semblables sont aussi prodigués à des exploitants d'installations à l'étranger.

Bureau de la coordination des affaires corporatives et des programmes

Le Bureau de la coordination des affaires corporatives et des programmes

Le Bureau de la coordination des affaires corporatives et des programmes (BCACP) aide à élaborer des politiques et des programmes en remplissant des fonctions de soutien et en assumant un rôle de leadership tout en tenant compte des meilleurs intérêts du Centre. Le BCACP est en mesure d'aider les bureaux à cerner des occasions et à éviter le chevauchement des tâches en fournissant des conseils et des directives à l'égard de nouvelles initiatives.

En ce qui concerne le soutien, le BCACP apporte son appui à des secteurs techniques et de programme en les aidant à harmoniser leurs programmes avec les priorités de l'Agence, en aidant à orienter les initiatives à travers la bureaucratie gouvernementale et en garantissant qu'on a procédé à toutes les consultations nécessaires avant de mettre en œuvre les initiatives. Le BCACP englobe aussi les groupes de gestion législatifs et réglementaires, et fédéraux-provinciaux-territoriaux du Centre des mesures et interventions d'urgence (CMIU), qui accomplissent un travail considérable auprès des intervenants et des partenaires à l'extérieur de l'Agence.

En ce qui concerne le leadership, le Bureau s'assure que les responsables des programmes sont au courant des occasions et des orientations à la grandeur de l'Agence. Ce qui se fait en assumant le rôle de représentant du Centre au sein de divers comités stratégiques et informatifs, en se tenant au courant des projets gouvernementaux et d'autres agences et en établissant des réseaux de contacts.

Objectif : un système national de gestion des urgences sanitaires

Le principal objectif stratégique consiste à contribuer à la constitution d'un système pancanadien entièrement intégré de gestion des urgences sanitaires. À cette fin, le bureau coordonne le très influent Forum national sur les mesures et les interventions d'urgence. Cette rencontre annuelle réunit des spécialistes fédéraux, provinciaux et territoriaux de la gestion des situations d'urgence, de la santé publique et des services sociaux d'urgence ainsi que des intervenants des domaines de la santé publique et de la sécurité, pour cerner les problèmes de gestion et faire avancer des solutions faisant appel à la collaboration.

Aide à la préparation aux situations d'urgence

Bien que les interventions en situation de crise constituent certes une priorité, les travaux courants des SSU visent en grande partie à atténuer les conséquences des crises futures, en favorisant des préparatifs d'urgence efficaces. L'unité élabore et met à jour des procédures normalisées pour composer avec les multiples aspects des catastrophes. De plus, elle fournit un savoir-faire technique afin de faciliter la formation des responsables du domaine des urgences de tous les paliers de gouvernement. L'unité propose en outre de nombreux documents éducatifs et d'auto-assistance au site:

www.phac-aspc.gc.ca/publicat/oes-bsu-02/index.html

Affaires législatives et réglementaires

La préparation juridique en cas d'urgences constitue un élément essentiel de la gestion des risques pour la santé publique au Canada. L'unité des Affaires législatives et réglementaires s'attache à mettre à jour et à rehausser les outils juridiques afin de mieux prévenir l'introduction et la propagation des maladies transmissibles au pays. Parmi ces outils figurent la Loi sur la mise en quarantaine, qui a récemment remplacé la Loi sur la quarantaine et qui confère aux agents de quarantaine des pouvoirs accrus afin qu'ils puissent réagir rapidement à l'évolution des menaces pour la santé. S'y ajoute la version améliorée du Règlement sur l'importation des agents anthropopathogènes, qui encadre de façon exhaustive la biosécurité liée à la possession des pathogènes humains, y compris les aspects touchant la surveillance intérieure.

Coordonnateurs régionaux des MIU

La coordination des mesures et interventions d'urgence à l'échelle régionale est essentielle si on veut protéger la sécurité sanitaire des Canadiens. Les coordonnateurs régionaux du CMIU, postés aux bureaux régionaux de l'ASPC de tout le pays, ont pour tâche de coordonner, d'analyser et de fournir des plans, des programmes, des services et la formation connexe en matière d'intervention d'urgence régionale qui soient intégrés et qui rejoignent de multiples partenaires. Leurs fonctions comprennent notamment celles-ci : établir et maintenir la capacité de leur centre régional de coordination des urgences; élaborer des politiques, des plans et des protocoles régionaux en matière de mesures d'urgence; mettre sur pied et présider les comités régionaux de coordination des urgences pour le portefeuille régional; offrir une formation au personnel du portefeuille fédéral (par exemple sur la gestion des situations d'urgence, sur le Centre des opérations d'urgence, sur l'utilisation du logiciel «Incident Command System» et sur la planification relative à la pandémie d'influenza); et appuyer et orienter les cadres du portefeuille fédéral de la Santé au sujet des questions touchant la planification et les interventions d'urgence.

Services exécutifs

À titre de point de convergence d'un large éventail de programmes et de services liés aux urgences, l'unité des Services exécutifs assure la liaison entre le CMIU et les cabinets du ministre et du sous-ministre de la Santé ainsi que les bureaux de l'administrateur en chef et de l'administrateur en chef adjoint de la santé publique. De plus, les Services exécutifs coordonnent la collaboration du CMIU avec d'autres entités du portefeuille fédéral de la Santé, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organismes non gouvernementaux.

Volume élevé de services et produits de haute qualité

Les Services exécutifs allient un service à demande élevée et des produits d'information de grande qualité, permettant ainsi au CMIU de rehausser sa visibilité et sa réputation d'excellence auprès des principaux intervenants nationaux et internationaux du domaine des mesures et interventions d'urgence.

Rétablissement après une catastrophe – Services sociaux d'urgence

L'unité des Services sociaux d'urgence (SSU) est chargée d'aider les gens à se rétablir après avoir subi les réalités d'une catastrophe ou d'une urgence nationale, par l'entremise du programme national de préparation, d'intervention et de rétablissement des SSU. Cette unité s'efforce de répondre aux besoins physiques, émotionnels et sociaux de ces gens en leur fournissant des vêtements, de l'hébergement et une alimentation de secours, des services psychologiques personnels ainsi que des services d'inscription, de renseignements et d'accueil. Les SSU aident également les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales à planifier et à élaborer leurs propres programmes de SSU.

Interventions d'urgence

Le Bureau des services d'interventions d'urgence

Le Bureau des services d'interventions d'urgence (BSIU) est chargé d'assurer des services de première ligne du CMIU, dont la Réserve nationale de secours, la Division de la quarantaine et le Bureau national des équipes d'intervention sanitaire d'urgence.

Réserve nationale de secours

La Réserve nationale de secours (RNS) peut s'activer 24 heures sur 24 afin d'aider les autorités locales, provinciales et territoriales à intervenir lors d'urgences en matière de santé publique. La RNS est conçue pour les interventions en réaction à tous types de dangers, allant des incidents CBRN à divers genres de catastrophes naturelles. Elle tient en stock une vaste gamme de produits pharmaceutiques, de fournitures médicales et d'équipement servant aux interventions d'urgence. Ce matériel est conservé dans un entrepôt fédéral central situé à Ottawa, dans huit entrepôts fédéraux répartis dans des endroits stratégiques partout au pays et dans environ 1 300 centres d'approvisionnement, gérés conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, situés dans des lieux prédéterminés.

Coup d'œil – Interventions médicales d'urgence

La RNS contient une panoplie de matériel pour des centres de traitement de taille variée : il peut ainsi s'agir de petites unités médicales de campagne ou encore de grands hôpitaux. Le matériel comprend notamment des lits et des couvertures, des produits pharmaceutiques et toute une gamme d'antibiotiques. La réserve possède 165 hôpitaux d'urgence mobiles, qui disposent chacun de 19 tonnes de matériel, dont 200 lits pliants. Ces hôpitaux, qui occupent jusqu'à 30 000 pieds carrés d'espace aménagé chacun, sont conçus pour être installés dans des immeubles existants, comme des écoles et des centres communautaires. Ils sont stockés à des endroits stratégiques dans toutes les régions du pays et on peut les installer rapidement (soit en 24 heures). Un avion Hercules peut transporter un hôpital d'urgence de 200 lits.

Bureau national des équipes d'intervention sanitaire d'urgence

Le Bureau national des équipes d'intervention sanitaire d'urgence (BNEISU) a pour but d'améliorer la capacité du Canada à réagir aux urgences de santé publique. Le BNEISU sera doté d'équipes d'intervention sanitaire d'urgence (EISU), groupes multidisciplinaires composés de spécialistes de la médecine, de la santé et de divers domaines, notamment des épidémiologistes, des médecins, des infirmières et infirmiers et des spécialistes des services psychosociaux. Les équipes seront situées à des endroits stratégiques dans les différentes régions du pays afin qu'on puisse les déployer en 24 heures, à la demande des autorités provinciales, territoriales ou locales, pour aider à assurer les soins médicaux d'urgence en cas de catastrophe importante. Grâce à la formation qu'elles auront reçue sur tous les types de risques, ces équipes seront en mesure de réagir aux catastrophes naturelles (p. ex. tremblements de terre, avalanches, ouragans, incendies de forêt, tempêtes de verglas et inondations) et aux catastrophes d'origine humaine, qu'elles soient de nature intentionnelle ou accidentelle (comme les attaques terroristes et les incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires).

Coup d'œil – Capacité d'appoint du BNEISU

À titre de programme d'intervention médicale 24 heures et « tous risques », le BNEISU réalise son objectif d'assurer une capacité d'appoint d'urgence souple, durable et extrêmement rentable, afin d'aider les autorités provinciales, territoriales et locales à apporter un soutien aux Canadiens qui sont touchés par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

Préparation aux situations d'urgence

Bureau de préparation aux situations d'urgence

La planification, la formation et les exercices de simulation sont les éléments centraux de la préparation efficace en cas d'urgence. La planification sert à préciser et décrire les procédures à respecter lors des interventions d'urgence, afin qu'on puisse les exécuter facilement en temps voulu. La formation sert à développer les aptitudes et les compétences nécessaires pour intervenir. Quant aux exercices, ils constituent les mises à l'essai dont on a besoin pour déterminer l'utilité et l'efficacité de la formation et de la planification.

Planification d'urgence

La grande priorité du Bureau de préparation aux situations d'urgence (BPSU) consiste à gérer et à appuyer l'élaboration et la mise à jour de plans d'intervention sanitaire d'urgence concernant les catastrophes naturelles et d'origine humaine. Le Bureau collabore étroitement avec les partenaires de l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, de Sécurité publique et Protection civile Canada, d'autres ministères fédéraux ainsi que des provinces et territoires afin de cerner les priorités en matière de planification et d'élaborer les plans nécessaires en rapport avec leurs mandats respectifs.

Le BPSU a élaboré divers plans d'urgence clés axés sur la santé, ou encore participe à leur élaboration et à leur mise en œuvre. Parmi ces plans figurent ceux-ci :

- le plan d'intervention d'urgence de l'ASPC et de Santé Canada, un plan « tous risques » qui précise la portée et le cadre au sein duquel ces deux entités œuvrent afin de garantir une intervention adéquate en cas d'urgence;
- le Plan d'urgence national contre la variole;
- le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza;
- le Système national de gestion des incidents liés à la santé (SNGIS). Le SNGIS s'appuie sur un nouveau concept destiné à rehausser la capacité du milieu des soins de santé à coordonner, communiquer et gérer ses activités pendant les urgences sanitaires, y compris les événements CBRN, par le recours à une stratégie complète de gestion des urgences sanitaires et à une structure opérationnelle intégrée qui explicite les liens entre sphères de compétence.

Le BPSU collabore en outre avec Sécurité publique et Protection civile Canada afin d'élaborer et de mettre en œuvre le Système national d'intervention en cas d'urgence (SNIU), un cadre générique d'intervention visant à assurer une coordination stratégique des mandats fédéraux au sein d'une intervention d'urgence uniforme du gouvernement du Canada. De plus, il participe à l'élaboration de différents plans d'urgence particuliers en appui au SNIU.

Formation sur les urgences

La formation sur les urgences constitue une autre activité prioritaire du BPSU. En effet, le Bureau est spécialisé dans la conception de cours, l'éducation des adultes et la prestation de cours, afin d'assurer la formation nécessaire pour pouvoir intervenir dans les situations d'urgence.

Exercices d'urgences

Un plan d'intervention d'urgence est sans utilité si le personnel touché par celui-ci n'a pas été désigné et formé au préalable pour s'acquitter de ses responsabilités au sein de la structure d'intervention. Les exercices de simulation constituent une méthode excellente et peu coûteuse de donner une formation à la fois individuelle et d'équipe, ce qui favorise l'amélioration du système. Les exercices ont également pour but de vérifier les plans existants, ou encore de contribuer à l'élaboration de nouveaux plans d'urgence en cernant les lacunes des systèmes en place et les points pour lesquels on doit concevoir des procédures spécifiques afin de réagir à des types d'urgence particuliers.

Depuis sa mise sur pied en 2000, le BPSU a conçu et exécuté différents exercices d'urgence, dont : «Global Mercury», un exercice international d'envergure qui visait à évaluer l'efficacité des protocoles de communication entre les pays participants, l'Organisation mondiale de la santé et la Commission européenne en cas d'écllosion d'une maladie infectieuse; «Vigilant Courier», un exercice fédéral-provincial qui portait sur la pratique de certains aspects du Plan d'urgence national contre la variole; et divers exercices comportant un scénario de pandémie de grippe, de portée interne ou réunissant les paliers fédéral, provincial et territorial.

Le BPSU participe par ailleurs à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de différents autres exercices nationaux et internationaux, d'envergure restreinte ou plus grande, auxquels l'ASPC et Santé Canada participent activement, dont l'exercice TOPOFF et la série d'exercices «Ardent Sentry».

Partenariats de formation

Le BPSU collabore avec les partenaires suivants pour l'élaboration et la prestation de divers cours de formation:

- Sécurité publique Canada (SPC) (élaboration de cours portant sur l'intervention immédiate en cas d'incidents terroristes);
- les provinces et les territoires (cours répondant aux besoins généraux en matière d'intervention d'urgence);
- des ministères fédéraux, des organismes non gouvernementaux et des associations professionnelles (pour répondre aux besoins en matière de préparatifs aux urgences sanitaires).

Initiatives de formation: Formation des volontaires du Centre des opérations d'urgence

Le personnel du BPSU offre une formation continue afin de préparer les volontaires qui prêtent main-forte au Centre des opérations d'urgence (COU) à s'acquitter de leurs fonctions durant les exercices et les situations d'urgence. Grâce à cette formation, les volontaires de diverses unités de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada sont en mesure d'occuper sans accroc les postes d'exécution du COU en cas d'urgence.

Formation sur les incidents CBRN

Le BPSU, en collaboration avec Sécurité publique Canada (SPC) et cinq autres ministères fédéraux, élabore un programme complet de formation destiné à un large éventail d'intervenants de première ligne (y compris ceux en santé) à la suite d'événements CBRN. Parmi les cours de ce programme figurent ceux-ci:

- deux programmes de formation axés sur le Web – formation et sensibilisation en matière d'incidents CBRN à l'intention d'une clientèle générale, et formation de base pour les intervenants de première ligne, y compris ceux des milieux de la médecine et de la santé publique qui risquent d'être les premiers sur les lieux d'un tel événement;
- différents cours de formation et ateliers de niveau intermédiaire sur les incidents CBRN, destinés aux intervenants d'urgence médicaux et de la santé publique (voir l'exemple ci-après).

Voici un exemple de cours de niveau intermédiaire:

Le BPSU offre un cours de reconnaissance du bioterrorisme dans un laboratoire de palier 1, afin que le personnel de ces laboratoires soit mieux en mesure de reconnaître en laboratoire les agents bactériologiques et viraux liés au bioterrorisme. Offert en collaboration avec le Réseau des laboratoires de la santé publique du Canada, ce cours Web s'adresse au personnel de tous les laboratoires du Canada.

Autres cours du BPSU

Voici quelques exemples de cours sur les MIU offerts par le Bureau:

- atelier sur la capacité d'appoint des hôpitaux;
- cours de simulation des blessures (formation des instructeurs);
- formation sur l'installation des hôpitaux d'urgence de 200 lits de la Réserve nationale de secours;
- programme de mesures et d'interventions d'urgence psychosociales;
- formation sur la sécurité des laboratoires (installations de niveau de confinement 3 - cours d'exploitation et de conception);
- cours de base sur les services de santé d'urgence et les services sociaux d'urgence;
- formation pour les épidémiologistes des Équipes d'intervention sanitaire d'urgence (EISU).

Logiciel de gestion des urgences E Team

L'Agence de la santé publique du Canada, le CMIU et le COU sont à mettre en œuvre une structure complète de commandement sur les lieux d'incident (Incident Command Structure) qui va établir un programme de l'Agence visant à diriger et automatiser les processus et, dans certains cas, moderniser les processus désuets, conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie.

Ce projet relève d'un comité directeur qui supervise la mise en œuvre et le démarrage du logiciel d'application E Team, ainsi que l'élaboration de la structure opérationnelle de soutien connexe.

Un logiciel modulaire E Team de gestion des urgences, entièrement compatible avec la structure de commandement, aide à gérer les situations d'urgence en permettant aux utilisateurs de saisir des données sur les événements pertinents. Il s'agit d'un outil par lequel plusieurs autres composantes du CMIU – notamment le Bureau de la sécurité des laboratoires, le bureau de la quarantaine et le Programme de médecine des voyages – enregistrent les incidents et les actes qui se produisent au jour le jour mais qui risquent de se transformer en « événements ». À l'aide de ce logiciel, l'équipe de gestion des urgences peut assigner des tâches aux usagers, en plus d'élaborer et de distribuer des plans d'action et des documents de référence utiles. Le logiciel E Team permet en outre de réaliser facilement les actions suivantes : examen de l'historique, de l'emplacement et de l'état de tous les incidents; échange de données avec les groupes associés; communication entre les usagers et avec les organismes associés; et consignation des détails des événements en vue d'un examen ultérieur.

Sigles

ASPC – Agence de la santé publique du Canada

BDG – Bureau du directeur général

BPSU – Bureau de préparation aux situations d’urgence

BSGA – Bureau des services de gestion et d’administration

BSQ – Bureau des services de la quarantaine

BSIU – Bureau des services d’intervention d’urgence

BCACP- Bureau de la coordination des affaires corporatives et des programmes

BSL – Bureau de la sécurité des laboratoires

CBRN – chimique, biologique, radiologique et (ou) nucléaire

CMIU – Centre des mesures et interventions d’urgence

COU – Centre des opérations d’urgence

GHSAG – Groupe de travail sur la protection de la santé mondiale

MIU – mesures et interventions d’urgence

OMS – Organisation mondiale de la santé

RMISP – Réseau mondial d’information en santé publique

SSU – Services sociaux d’urgence

Agence de la santé publique

Centre des mesures et interventions d'urgence

est disponible au:

www.aspc-phac.gc.ca/cmiu-cepr

